

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — . . . 10 » — 13 »
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 14 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.
2 — 21 — — soir, Omnibus.
4 — 13 — — Express.
7 — 13 — — Omnibus.
Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.
5 — 52 — — soir, Omnibus.
9 — 59 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

On lit dans *La France* :

Nous recevons d'une source tout-à-fait authentique les informations suivantes sur l'accueil qu'a reçu à Berlin la députation des Sleswigois du Nord.

C'est le 31 août qu'elle est arrivée dans la capitale de la Prusse; elle se composait de quarante-sept personnes des plus considérables du duché. Aussitôt, M. Ahlman, un grand propriétaire de l'île d'Alsen, qui était à la tête de la députation, envoya sa carte à M. de Bismark, en lui faisant demander une audience. Le ministre répondit sur-le-champ qu'il avait travaillé toute la nuit et que, excédé de fatigue, il ne pourrait probablement pas recevoir les délégués danois dans la journée; mais en même temps il les fit prier de lui exposer la portée de leur mission.

M. Ahlman fit savoir à M. de Bismark que la députation avait été chargée de demander au roi Guillaume qu'il fît procéder au vote en Sleswig aussitôt que possible, et dans tous les districts où s'étend la nationalité danoise. Dans la soirée il fut mandé avec les délégués au ministère des affaires étrangères; un haut fonctionnaire les y reçut, leur demanda à chacun leur nom et leur domicile, et leur dit que l'Adresse dont ils étaient porteurs serait remise à Sa Majesté aussitôt que possible.

Le lendemain matin ce même fonctionnaire est allé à l'hôtel de M. Ahlman et lui a fait savoir de la part de M. de Bismark qu'on ne pourrait pas, dans les jours qui allaient suivre

immédiatement, transmettre l'adresse au roi, mais que cela se ferait ensuite sous peu, et que la réponse de Sa Majesté serait expédiée à M. Ahlman par écrit et à son domicile.

Nous voyons ainsi avec satisfaction que la députation danoise a mieux réussi à remplir sa mission que ne l'avaient fait supposer les premières nouvelles.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* dit que de nombreuses manifestations ont eu lieu dans le nord du Sleswig contre la restitution de ce pays au Danemark.

Une brochure, qui vient de paraître à Berlin, évalue ainsi les forces militaires de la Confédération du Nord :

En supposant que le temps du service fût fixé à douze ans, dont sept pour l'armée active et cinq pour la landwehr, et en généralisant la proportion établie en Prusse pour les levées annuelles, la Confédération serait en état de mettre sur pied, sous le commandement du roi Guillaume, une armée de 1,116,000 hommes, dont 650,000 de troupes de ligne.

L'*Europe*, de Francfort, nous apprend que « tous les ambassadeurs accrédités auprès de la ci-devant Diète germanique ont quitté cette ville. »

Nous avons annoncé que la France se ferait désormais représenter à Francfort par un consul général. L'*Europe* dit que la Russie y aura un représentant de même ordre.

Le *Débat*, de Vienne, prête au roi de Saxe la pensée d'abdiquer en faveur de son fils.

Les journaux de Vienne, du 8 septembre, annoncent (à l'unanimité) que le général John a été chargé par intérim du ministère de la guerre.

Les négociations avec l'Italie marchent lentement. Rien n'est encore arrêté sur la question financière.

Le gouvernement autrichien a l'intention d'opérer une réforme complète relativement à la conscription, de façon à pouvoir éventuellement doubler les forces militaires.

Il est question de nommer l'archiduc Albert généralissime de l'armée autrichienne.

La population a demandé le renvoi des autorités.

Si le général Garibaldi n'a pas donné sa démission, il n'en est pas moins vrai que ses lieutenants ne montrent pas la même attitude.

Voici une lettre de M. Nicotera, député, général dans l'armée des volontaires, au ministère de la guerre :

« Brescia, 2 septembre.

» Monsieur le ministre,

» C'était ma ferme intention de me démettre du grade dont je suis investi aussitôt la paix signée. Aujourd'hui, la cession de la Vénétie à la France étant officiellement annoncée, ainsi que l'acceptation de cette honte de la part de notre gouvernement; conformément à mes principes, et non pour des raisons personnelles, je ne puis retarder d'un seul jour l'envoi de ma démission, et je vous prie de me l'accorder.

» Le major général commandant la 5^e brigade volontaire,
» NICOTERA. »

Les journaux russes, parlant des affaires étrangères, déclarent hardiment que, puisque les traités de 1815 sont détruits, il n'y a plus de raison pour que la Russie soit liée par les traités de 1856. Il faut que la Mer Noire lui soit rendue, et elle doit poursuivre ce but seule ou avec l'accord de la France et de la Prusse.

Le *Morning-Post* annonce, d'après des correspondances étrangères, que le ministre des affaires étrangères de Grèce a envoyé une note aux trois puissances protectrices, annonçant que des dangers menacent le pays si le roi Georges demeure entièrement neutre dans le mouvement national qui existe aujourd'hui dans les provinces helléniques. Le gouvernement grec demande que les Grecs, actuellement sous la domination de la Turquie, puissent se prononcer sur leur sort à venir, par le suffrage universel.

Les nouvelles de l'île de Candie ne sont pas aussi satisfaisantes que le prétend un journal du soir.

Une dépêche de Malte du 8 septembre annonce que la mission de Mustapha-Pacha avait échoué et que les insurgés auraient refusé la remise des impôts, persistant à demander la réunion de Candie à la Grèce.

SITUATION DE L'ÎLE DE CRÈTE.

Nous trouvons dans la *Loi*, de Syra, les renseignements suivants sur la situation de la Crète :

A Héraclion, il s'est rassemblé près de 8,000

FEUILLETON.

52

L'HOMME AU CHIEN MUET

Par M. Prosper Vialon.

DEUXIÈME VOLUME.

(Suite.)

D'Hascher parut à l'entrée du pavillon, suivi du maître de Treffieux.

— Eh! d'où viens-tu? demanda M. Des Torranches.

— D'un endroit qui n'est pas bon, répliqua le chasseur, il y a dans la Goutte-Marion six pieds de neige.

— Et comme tu ne pouvais traverser ce ravin, mon bigre, tu es revenu?

— Je suis revenu... répondit sérieusement d'Hascher.

— Te sens-tu fatigué? repartit avec intérêt M. Des Torranches; si ton visage n'était autant brûlé, il serait aussi blanc que la neige qui te couvre.

— Donnez-moi une bouteille de vin et quelque chose à manger, dit le chasseur; j'ai la fringale.

— Fourche! poursuivit avec sollicitude le vieux gentilhomme, un mauvais mal; il vaut mieux que tu sois ici qu'à la Goutte-Marion.

— Un moment j'ai pensé que je ne pourrais regagner les Sapins; j'avais perdu ma trace et le vertige me venait... autour de moi les fantômes commençaient à marcher... J'ai vu Des Brays avec Morrelle, le curé et François Arnould... Lucien, le commandant et un autre être qui suit le commandant partout... des bêtes, du gibier, des bouteilles...

— Allons! interrompit avec bonté M. Des Torranches, ne t'excite pas à parler; chauffe-toi tout doucement, et, lorsque ton corps sera fait à cette température, j'irai te chercher de quoi apaiser ta faim...

— Des ombres qui allaient et venaient, reprit d'Hascher; je voyais un inconnu tirer sur M. Des Torranches, et Des Brays tirer sur un sanglier... puis mon bras a été saisi par quelqu'un... rudement saisi... j'en ai les marques... j'ai entendu : — « Vos balles sont dans la neige, avec les autres balles... Monsieur d'Hascher, relevez-vous... » Je me débatais dans la Goutte-Marion... Un homme me soutenait... En regardant cet homme j'ai vu un loup par terre. Un grand vieux loup... un loup... ma bête... mon loup-garou... Le chasseur s'était endormi.

— Vous voyez! dit M. Des Torranches au maître de Treffieux, d'Hascher est un des hommes les plus robustes de nos montagnes; tout autre que lui y fût

resté, et je ne sais, fourche! pas comment il a pu revenir!

— Est-il prudent de le laisser dormir? demanda l'officier.

— Gardez-vous de l'éveiller, dit le vieillard, la chaleur va lui arriver, peu à peu sa tête se dégagera, et une légère collation le remettra tout-à-fait... De temps à autre, poursuivit tristement le maître des Sapins, quelque événement inattendu vient nous démontrer ce que nous sommes : réellement peu de chose... car le plus robuste d'entre nous, peut tomber en regagnant son lit...

D'Hascher, quelques minutes de plus dans la neige, fût mort dans la neige... et nous, pendant qu'il se débattait dans le vertige, assis tranquillement au coin du feu, nous causions... tranquillement, le mot est mal choisi; ce diable m'inquiétait plus que je ne voulais le laisser voir...

Eh bien! mon ami, fit M. Des Torranches, voilà le métier que je fais toute l'année. Si ces braconniers sont deux jours sans venir chez moi, je les crois morts; et lorsqu'ils y viennent, quand ils partent, je crains encore pour eux.

Alors ils sont fiolés et jouent avec leurs fusils ni plus ni moins que si ces armes étaient des bouteilles vides... Quelque jour ils tueront ma femme ou moi,

ou mes chats, ou mes servantes, ou mes chiens, ou Jaquera... Veillez sur lui pendant que je vais aller à la maison...

Le sommeil du chasseur était agité... D'Hascher prononçait des mots entrecoupés, portant de temps à autre sa main droite sur son bras gauche, comme s'il eût voulu dégager son bras d'une gêne, d'une souffrance; et le maître de Treffieux, examinant avec plus d'attention ce bras et cette main, vit sur d'Hascher quelques traces de sang.

A l'arrivée de M. Des Torranches il les fit remarquer au vieillard.

— Ce sang ne vient pas de lui, dit le maître des Sapins; ses mains et son visage n'ont pas une égratignure... d'où diable vient ce sang?...

Le vieux gentilhomme était préoccupé; il plaça devant le feu une bouteille, mit sur la cheminée quelques pâtisseries, tira de la poche de sa veste un verre, et, s'asseyant :

— Ce sang doit lui venir de quelque bête qu'il aura tuée?... murmura-t-il.

— Nous n'avons pas entendu de coup de feu, fit observer le jeune comte.

— Eh! fourche! s'il a tiré dans le versant de la Goutte-Marion, le bruit n'a pu venir jusqu'à nous.

— Il a parlé d'un loup; il a dû mettre un loup

familles musulmanes qui, en songeant à tout ce qu'elles auront à souffrir de la faim, de la soif, des maladies que leur encombrement produira et enfin des maux de la guerre, maudissent le gouverneur général de l'île d'avoir poussé les choses à ce point. Les familles chrétiennes, qui leur ont abandonné la place, paraissent joyeuses, fondant leur espoir dans les sentiments philanthropiques de leurs frères de la Grèce.

Parmi les musulmans, les plus modérés prient Dieu de ramener la paix dans le pays de quelque manière que ce soit; les plus fanatiques tâchent par tous les moyens d'obtenir du sultan une concession de terres où ils puissent s'établir, pour être débarrassés des troubles continuels auxquels ils sont exposés parmi nous. Dieu veuille que leur demande soit admise afin que nous arrivions nous aussi au résultat désiré.

A Réthymne le plus grand ordre règne. Les musulmans n'entrent plus dans la ville; aucune famille n'en est partie, l'autorité ne l'ayant pas permis. Dans les campagnes les musulmans dévastent les propriétés des chrétiens et souillent toutes les églises et tous les objets de notre culte; néanmoins ils maudissent eux aussi le gouverneur général qu'ils regardent comme la cause de l'état actuel des choses. En général, ils sont découragés.

Dans les provinces orientales, les chrétiens ayant mis leurs familles en sûreté dans les montagnes, se sont réunis sur divers points dans les parties basses de l'île. Ils forment actuellement cinq corps de troupes: l'un, à Saint-Maman et à Selvyli, sous le commandement du brave capitaine Michel Scoula, se compose de 1,500 hommes; le second, à Saint-Myron, se compose de 4,000 fantassins sous le commandement de Paul Détédaki et de 2,000 cavaliers sous le commandement des vieux capitaines Michel Caracas et Georges Romanos; le troisième, à Kéran, sous le commandement de la commission locale, se compose de 3,000 hommes, dont un détachement surveille les mouvements des musulmans de Spina-Longa; le quatrième, à Calamanga et aux environs du village Simi, en face d'Hieropetron, se compose de 2,000 hommes sous le commandement du capitaine Franghias. Un détachement de ce corps se trouve à Sitia. Les corps de la Canée et de Rhéthymne sont toujours les mêmes; ils se transportent partout où il est besoin.

La concorde, l'ordre, la constance, la soumission à la discipline et la confiance dans l'avenir caractérisent les chrétiens qui ont pris les armes et dont le nombre s'élève déjà à 50,000. Les corps ottomans de la Canée n'osent pas tirer contre les chrétiens et se retirent chaque fois après les avoir inutilement sommés de se disperser. Quant aux troupes des provinces centrales et orientales, elles sont dans un état si pitoyable qu'elles n'osent pas même menacer de loin. Tous leurs exploits se

bornent à maîtriser les chrétiens qu'ils rencontrent isolés, après quoi ils retournent près des forteresses, qui, nous l'espérons, ne leur resteront pas longtemps. Ismaïl Pacha ne rêve qu'une chose, c'est de diviser les chrétiens, pour venir à bout d'eux sans les combattre. Il n'y réussira pas.

L'Ère nouvelle, de Mexico, nous apporte sur les derniers événements qui se sont produits au Mexique les détails suivants:

Les appréhensions si souvent et si énergiquement exprimées par nos correspondances de Tampico, ont été justifiées par l'événement. Les bandes dissidentes, réunissant leurs efforts, ont fondu sur la place: la garnison mexicaine a passé à l'ennemi ou tout au moins mis bas les armes sans résistance; seul, le détachement de la contre-guérilla a tenté une défense presque impossible et dont l'issue finale n'est pas encore connue.

Les dernières nouvelles que l'on a laissées la ville proprement dite au pouvoir de l'ennemi, qui l'aurait pillée en partie; huit ou dix de nos compatriotes auraient été massacrés, le directeur de la douane est parvenu à fuir à la nage et est arrivé à Vera-Cruz, sur l'embarcation qui a apporté ces tristes avis.

Le détachement de la contre-guérilla, au nombre de 160 hommes environ, s'était enfermé dans le réduit fortifié, avec le reste des résidents français, déterminés à tenir jusqu'à la dernière extrémité. On ignore toutefois s'ils avaient des vivres et des munitions en quantité suffisante pour attendre l'arrivée des secours.

Le télégraphe n'indique ni le nombre des assaillants, ni le nom de leurs chefs, ni le point d'où ils sont venus. Nous ignorons, par conséquent, s'il s'agit d'une expédition en règle, descendue de Matamoros, comme le bruit en a couru, ou bien d'une simple concentration des bandes qui, depuis tant de semaines, tenaient la ville presque bloquée. Dans ce dernier cas, on peut conserver l'espoir d'apprendre que la petite garnison a été dégagée; mais si elle a en face d'elle l'armée de trois mille hommes dont on a parlé, il est trop évident qu'elle aura dû succomber.

De toutes manières, voilà une page néfaste ajoutée à tant d'autres et Tampico perdu pour l'empire, au moins comme port de commerce. A supposer en effet que l'on parvienne à refouler les dissidents, les négociants renonceraient à une partie qui leur coûte si cher et qu'ils songeaient à abandonner, même avant ce dernier épisode. La plupart d'entre eux en sortiraient d'ailleurs ruinés de fond en comble.

NEUF MARTYRS.

Le dernier courrier de Chine, arrivé à Paris, nous apporte une nouvelle grave et triste. Neuf Français, neuf missionnaires catholiques,

dont deux évêques, viennent d'être martyrisés en Corée.

Le 11 juillet, nous écrit-on de Tche-fou, M. le contre-amiral Roze, dont le pavillon est sur la frégate la *Guerrière*, et qui commande notre division navale de Chine et du Japon, se trouvait à Tien-tsing. Il vit venir à lui un homme habillé en Coréen, qui lui raconta les faits suivants:

Je suis Français, missionnaire en Corée. J'ai fui ce pays sur ma petite barque, montée par quelques chrétiens, et je suis arrivé à Tche-fou après sept jours de navigation. Apprenant que vous étiez à Pékin, je me suis dirigé aussitôt sur cette capitale, pour vous apprendre que, par ordre du roi de Corée, mon évêque, son coadjuteur et sept de mes confrères ont été massacrés au mois de mars, sous le seul et unique prétexte qu'ils étaient Européens. Une quarantaine de chrétiens ont partagé leur sort.

Quelques jours avant ce cruel événement, les Russes étaient venus sur la côte nord de Corée, demandant une concession de terrain pour y construire quelques maisons et y établir un commerce international. Sur la réponse évasive et dilatoire du roi, ils s'étaient retirés, annonçant qu'ils reviendraient bientôt.

Alors le bruit se répandit, émanant de la cour, que le roi avait un grand désir de voir l'évêque européen, et que la religion chrétienne allait jouir de la protection du gouvernement. En effet, l'évêque est mandé auprès du roi; mais, au lieu d'être conduit au palais, il est jeté dans la prison des criminels.

Après un court délai, le roi le fait comparaître et lui demande s'il ne pourrait pas empêcher, par son influence, le séjour que voulaient faire les Russes en Corée. L'évêque (M^{sr} Berneux, du Mans, évêque *in partibus* de Capse), répond qu'il est Français et comme tel complètement étranger aux projets russes.

Le roi lui dit: Si on vous faisait quelque mal, le souverain de votre pays viendrait-il, pour vous venger, porter la guerre chez nous?

L'évêque répond: Napoléon III, mon souverain, est le protecteur, le défenseur, le père de tous ses sujets. Vous savez ce qu'il a fait en Chine. Son armée est entrée victorieuse à Pékin, et le grand empereur du royaume du Milieu a été contraint de fuir d'abord, de se soumettre ensuite aux justes exigences de la France. Si vous êtes juste envers nous, Napoléon sera votre ami, et nous, nous resterons vos plus fidèles serviteurs.

Les paroles les plus aimables sortirent alors de la bouche du roi, et l'évêque fut transféré de la prison des criminels à celle des grands mandarins du royaume. Mais ces bontés n'étaient qu'une feinte. L'heure de la persécution avait sonné: les Pères Beaulieu, Dorie et Renfer de Bretenières furent arrêtés comme leur évêque, jetés comme lui en prison, et décapités avec lui le 8 mars sous les murs de la capitale.

Trois jours après, les pères Pourthié et Petit-Nicolas subissaient au même endroit le même sort.

Le 30 mars, jour du vendredi-saint, nouvelle exécution: M^{sr} Daveluy, évêque d'Acone, coadjuteur de M^{sr} Berneux, ainsi que les pères Aumaitre et Huin, expirèrent à leur tour sous la glaive.

Il ne reste plus de la mission de Corée que trois missionnaires: les pères Fréron, Calabre et Ridel. Les deux premiers sont cachés dans les montagnes; le troisième est celui-là même qui a fait à l'amiral Roze le triste récit qui précède. L'amiral l'a immédiatement embarqué sur la *Guerrière*, où il est environné de respect et de soins.

Tels sont les faits. A peine est-il utile d'ajouter qu'ils ont causé une vive indignation dans notre division navale.

Notre correspondant nous envoie de la manière suivante les noms, prénoms et lieux de naissance des missionnaires martyrisés:

Ont été exécutés le 8 mars:

M^{sr} Berneux (Simon-François), évêque de Capse, originaire du diocèse du Mans;

Le P. Beaulieu (Louis-Bernard), de Bordeaux;

Le P. Dorie (Pierre-Henri), de Luçon;

Le P. Ranfer de Bretenières (Siméon-Marie), de Dijon.

Ont été exécutés le 11 mars:

Le P. Pourthié (Charles-Antoine), d'Alby;

Le P. Petit-Nicolas (Michel-Alexandre), de Saint-Dié.

Ont été exécutés le 30 mars:

M^{sr} Daveluy, évêque *in partibus* d'Acone, né dans le diocèse d'Amiens;

Le P. Aumaitre (Pierre), d'Angoulême;

Le P. Huin (Martin-Luc), de Langres.

Pour les articles non signés: P. Gouret.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur*:

Une convention diplomatique entre France, l'Italie, la Suisse et la Belgique sanctionnée par la loi du 14 juillet dernier, établit une complète communauté monétaire entre ces quatre États.

Les parties contractantes se sont, par suite, engagées à fabriquer leurs monnaies d'or et d'argent au même titre et sur les mêmes types, et à admettre, sans distinction, dans leurs caisses publiques, les pièces d'or et d'argent fabriquées dans l'un ou l'autre des quatre États.

Des instructions viennent, en conséquence, d'être adressées à tous les comptables ressortissant au ministère des finances, pour qu'à l'avenir les pièces d'or et d'argent suisses, italiennes et belges soient reçues dans les paiements au même titre et à la même valeur que les monnaies françaises.

par terre... Il a assez dormi, le bigre; éveillez-le...

Le premier sentiment de d'Hascher fut un sourire; son premier regard, un coup-d'œil sur la bouteille qui était à ses pieds; son premier geste, un mouvement de la main vers la pâtisserie; et sa première parole: J'ai faim!

— Mange lentement, répondit le vieillard, et bois de même.

Le maître de Treffieux et M. Des Torranches observaient attentivement le chasseur; l'un et l'autre souriaient, mais dans leur sourire se voyaient quelques larmes.

— A mesure que je me restaure, dit d'Hascher, les fantômes que j'ai vus disparaissent. Un seul reste visible, un homme... le même que suivait ce loup tué par les chiens de M. Des Torranches. Celui-là vit dans ma pensée, il y est palpable, il s'y remue... je sens même sur mon bras la pression de ses doigts, imaginée, comme tout son être, dans mon délire: car j'avais le délire. Comment expliquer autrement les culbutes que je faisais dans la Goutte-Marion, lorsque cet homme est venu m'en tirer.

— As-tu été réellement secouru par quelqu'un? demanda le maître des Sapins.

— Ma foi! répartit le chasseur, il faut que votre interrogation m'éveille tout-à-fait, car une halluci-

nation, qui me paraissait lucide, comme une réalité, s'est envolée, allant rejoindre d'autres inventions... bon voyage!...

— Montrez-nous donc votre bras? répliqua l'officier.

— Mon bras?

— Oui.

— Pourquoi faire?

— Eh! fourche! pour nous le faire voir... repartit moitié sérieux, moitié riant le maître des Sapins.

Le chasseur releva la manche de sa veste, l'avant-bras de d'Hascher était meurtri comme s'il eût été serré par une main de fer.

— Si je ne suis pas fou, maintenant, fit le chasseur impressionné, si cette meurtrissure existe, et que vous la voyiez comme moi, tout à l'heure, ou pour mieux dire dans la Goutte-Marion, j'étais fiolé comme un cosaque; car, en vérité, je n'ai aucun souvenir précis d'avoir été secouru.

— Quelqu'un ou quelque bête t'a touché, mon diable! fit observer le vieux gentilhomme, tu as du sang sur tes vêtements...

— Du sang!

— Regardez! dit le comte en indiquant du doigt à différentes places.

— Et dans ce sang du poil! répliqua vivement le

chasseur.

— Regardez aussi... du poil de loup! interrompit M. Des Torranches; tout ce qui se passe ici, depuis quelques jours, dit-il en examinant significativement le comte, est pour moi incompréhensible.

— Attendez, pour laisser courir votre imagination, reprit en souriant le maître de Treffieux, poil et sang sont clairement expliqués, si l'on se reporte à la valse chevaleresque de d'Hascher.

— Fourche! Émile, répondit le vieillard, vous dégagez ma tête d'un gros poids; ce diable, avec ses frasques, me tournera l'esprit. Je suis montagnard comme vous, plus que vous, par cela même enclin à accepter, comme possible, toutes sortes de billevesées.

En fait de superstitions, le montagnard est déraisonnable, sans en excepter Lucien Arnould; et comme le loup joue un grand rôle dans les croyances extravagantes de nos montagnes, je commençais à regarder comme possible que mon loup, remis sur ses jambes par sa propre vertu, fût allé reprendre avec d'Hascher un bout de valse dans la Goutte-Marion... Quand je parle de la bête tuée par mes chiens, je veux rire... Si c'était une autre bête, je ne dis pas... Eh! fourche, confessons-nous! En allant me coucher, je me dérangerai de mon chemin

pour passer vers l'escalier où l'on a mis ma chasse.

— La croyez-vous donc enlevée par les follets? interrompit en riant le maître de Treffieux.

— Je ne sais au juste ce que je crois, répondit le vieillard qui humait sa prise, mais comme la vue ne coûte pas grand'chose, je veux voir...

— Et vous ne verrez pas seul, répliqua le chasseur, car mon bras est mon bras et non une vision, et sur mon bras est une marque qui n'est pas expliquée...

— Allons-y donc tous trois, reprit M. Des Torranches, et diable sera celui qui ne tirera pas son loup par la queue!

Le pavillon habité par le jeune comte était, nous l'avons dit, dans le voisinage de la grande entrée des Sapins. Cette maison, du côté de Ris, a une autre sortie par les vignes, mais celle-là ne sert qu'aux piétons et le jour seulement.

En arrivant par le portail chez M. Des Torranches on a les chenils à sa droite; à sa gauche le logement de l'officier: mais ce petit logis est séparé de la demeure de Bouscara par une sorte de hangar sous lequel aussi se trouve un escalier qui conduit aux greniers du pavillon.

C'était sur cet escalier qu'avait été déposé le loup tué par les chiens de M. Des Torranches: c'est-

— Un télégramme nous apprend que le *Great Eastern*, porteur du second câble transatlantique, était samedi, à 2 heures 22 minutes de l'après-midi, en vue de Terre-Neuve. A l'heure où nous écrivons, l'épissure doit être faite, et deux voies de communication télégraphique sont ouvertes entre l'Europe et l'Amérique.

— Un certain nombre de préfets en congé, à la suite de la session des conseils généraux, sont en ce moment à Paris. Quelques personnes veulent expliquer cette « villégiature » périodique par des mutations ou promotions imminentes dans la haute administration départementale. La nouvelle est au moins prématurée.

— M. Dreyse, l'inventeur du fusil à aiguille, vient de recevoir des lettres de noblesse.

On le voit, dit la *France*, rien ne manque à la gloire de l'armurier prussien, — ni à celle de M. de Bismark non plus, ajouterons-nous.

Depuis deux jours, en effet, le premier ministre du roi Guillaume figure en cire dans le célèbre musée de M^{me} Tussaud, à Londres, musée où l'on n'admet que les hommes célèbres, quels que soient d'ailleurs leurs titres à l'attention publique.

Mais ce n'est pas tout. Il paraît qu'un horticulteur de Joinville-le-Pont vient de découvrir la tulipe bleue et de la baptiser : tulipe Bismark.

Ce sera, à coup sûr, une tulipe orageuse.

— L'ancien palais du Louvre, dont on recherche activement aujourd'hui les fondations dans la cour de Louis XIV, a, selon le comte de Clarac, ancien conservateur du musée des antiques, une origine, sinon tout à fait inconnue, du moins très-enveloppée d'incertitudes.

Quelques auteurs la font contemporaine de celle de la monarchie; cependant ni Grégoire de Tours, ni Frédégaire n'en ont rien dit. Une charte de Dagobert, de 628 ou 638, en parle bien, mais l'authenticité de cette charte a toujours été contestée. Ce n'est qu'au commencement de la troisième race, fin du dixième siècle, que l'existence du Louvre, petit pavillon de chasse, apparaît nettement dans l'histoire.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Un effroyable accident vient de frapper une famille de notre pays. M. Sansfourche, architecte distingué à Angers, était venu passer quelques jours à Bizay, commune de Brézé, chez sa mère, avec sa femme, son fils, son beau-père et plusieurs autres membres de la famille. Jeudi, après une journée de chasse,

dit qu'à dix pas des chenils, en face des trois dogues, devait être retrouvée cette bête, dont la mort avait si joyusement impressionné le maître des Sapins.

Le vieillard et ses deux compagnons n'eurent donc que quelques emjambées à faire dans la neige pour arriver à cet endroit.

Tous trois s'arrêtèrent stupéfaits au pied de l'escalier.

Le loup avait disparu.

Les chiens étaient couchés aux portes des chenils et examinaient les trois hommes. Bouscara, agitait sa mâchoire, ses dents se heurtaient comme s'il eût voulu parler.

— Vous ne tirez pas votre loup par la queue?... demanda le chasseur, qui, pour cette plaisanterie, ne riait pas.

— Tu étais là, mon bigre, quand il a été tué, répondit le maître des Sapins.

— Je ne nie pas plus la mort que la disparition, répliqua d'Hascher; loin de là, puisque j'affirme l'une et l'autre.

— Que pensez-vous de tout ceci, Emile? reprit M. Des Torranches.

— Je pense d'abord que nous sommes trois diables, dit en plaisantant, aussi sérieusement que l'a-

il y eut dîner, et malheureusement, pour répondre au désir de M. Sansfourche, on servit un plat de champignons.

Tous les convives en mangèrent : pendant la nuit de jeudi à vendredi, les signes d'empoisonnement se manifestèrent, et prirent aussitôt un caractère fort inquiétant. Malgré tous les efforts de la science, M^{me} Sansfourche mère succomba, sa fille était gravement malade, ainsi que son petit-fils et le père de M^{me} Sansfourche.

M. Sansfourche, rappelé à Angers par quelque affaire importante, n'a pas été épargné. Il a ressenti, aussi lui, au milieu de la nuit les premières douleurs de l'empoisonnement; mais seul dans sa maison, sa femme, son fils et sa domestique étant restés à Bizay, il n'a pu avoir aussitôt les secours qu'exigeait sa position, et quand les médecins d'Angers ont été appelés, il était trop tard. M. Sansfourche a succombé le même jour à 5 heures du soir.

Son corps a traversé notre ville dimanche; il a été transféré à Brézé, où il sera inhumé à côté de sa mère, victime comme lui de cet empoisonnement.

Nous apprenons que les trois autres personnes qui ont également mangé des champignons, sont hors de danger. Une très-grande amélioration s'est manifestée hier dans la nuit. On est aujourd'hui très-préoccupé d'annoncer à M^{me} Sansfourche la mort de son mari et de sa belle-mère, on craint que cette fâcheuse nouvelle ne lui occasionne une crise que, dans sa position, elle ne serait peut-être pas en état de supporter.

La 8^{me} compagnie d'ouvriers d'artillerie, composée de 4 officiers et de 109 hommes, allant de Toulouse à Rennes, arrivera à Saumur le 23 septembre et y fera séjour.

La ville d'Angers vient de confier la construction de son nouveau théâtre à M. Botrel, architecte de Paris, second prix du concours du Grand-Opéra. Les travaux doivent commencer de suite. Le nouveau théâtre sera construit sur l'emplacement de l'ancien.

La locomotive de M. Lotz, de Nantes, traînant après elle trois fourgons, est arrivée à Paris, où on l'a remise au Champ-de-Mars, rue Desaix, à côté de l'usine Fland.

Cette locomotive, qui s'appelle la *France*, séjournera deux jours à Paris, puis elle ira par les routes ordinaires à Chelles, chez M. Parquin, plâtrier, qui a le projet d'en faire l'acquisition pour le service des nombreuses plâtrières qu'il possède près des ruines de la célèbre abbaye, non loin de la prairie où Chilpéric fut assassiné par Landry.

Déjà M. Lotz a reçu plusieurs commandes, et, entre autres, une pour le département de Seine-et-Marne et une pour Rouen.

Jamais, sans doute, ces locomotives ne

avaient fait d'Hascher, le jeune comte; mais je présume en même temps que Jaquera, pour plaire à vos chiens, sera venu de son propre mouvement enlever cette bête, dont le voisinage contrariait vos trois dogues...

— Fourche! repartit le vieux gentilhomme, vous avez ce soir, à vous seul, plus de bon sens que toute la maisonnée. Mon domestique aura fait ce que vous dites : de là ce demi-jappement que j'ai traduit à la façon des romanciers.

— Laissez donc les romanciers tranquilles, et interrogez Jaquera, interrompit le chasseur; faut-il que je l'éveille?

— Oui, tout doucement, à cause de ma femme... répondit le maître des Sapins; au lieu de l'appeler, va jusqu'à l'écurie.

D'Hascher traversa une partie de la cour, tandis que le vieillard et l'officier regagnaient le pavillon.

Le chasseur descendit quelques marches, et, revenant du côté du portail, mais dans un chemin creux, arriva bientôt aux remises. Quelques instants plus tard, Jaquera, Mayer et lui visitaient avec soin les issues et les ouvertures des bâtiments d'exploitation...

Tout dans ces bâtiments était en ordre; pas un barreau ne manquait aux fenêtres, qui, du reste,

pourront entrer en concurrence sérieuse avec nos lignes ferrées pour le transport des voyageurs et des marchandises; mais elles nous semblent devoir en remplacer les bienfaits dans un grand nombre d'endroits où il ne sera possible que dans un bien long temps d'établir des chemins de fer locaux.

Au point de vue pratique, les avantages de ce nouveau mode de traction sont incontestables. Il y a économie sur les moyens de transport à l'aide d'animaux, et le tarif ne s'éloigne pas sensiblement de celui en vigueur sur les grandes lignes.

ABATTON.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 11 août au 7 septembre.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOVIFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	» 3	» 14	» 18	» 48	» 20	» 70	»	»
2	Morisseau.	» 3	» 7	» 12	» 35	» 14	» 57	»	»
3	Touchet.	» 2	» 1	» 2	» 6	» 5	» 41	»	»
4	Groleau (1).	»	» 2	» 11	»	» 130	»	»	»
5	Lanier.	»	» 5	» 3	» 12	» 29	»	»	»
6	Corbineau.	» 1	» 114	» 13	» 46	» 18	» 71	»	»
7	Séchet.	» 4	» 1	» 3	» 8	» 20	» 33	»	»
8	Prouteau.	»	» 5	» 6	» 16	» 60	»	»	»
9	Chalot.	»	» 5	» 9	» 18	» 13	» 27	»	»
10	Pallu.	» 1	» 6	» 9	» 25	» 6	» 48	»	»
11	Touchet.	»	»	»	» 5	» 3	»	»	»
—									
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	»	»	»	»	» 8	» 13	»	»
2	Baudoin.	»	»	»	»	» 5	»	»	»
3	Baudoin-R.	»	»	»	»	» 11	» 6	»	»
4	Vilgrain.	»	»	»	»	» 2	» 9	»	»
5	Sanson.	»	»	»	»	» 4	» 9	»	»
6	Sève.	»	»	»	»	» 4	» 11	»	»
7	Moreau.	»	»	»	»	» 13	» 10	»	»
8	Corneilleau.	»	»	»	»	» 5	» 7	»	»
9	Marais.	»	»	»	»	» 2	» 11	»	»
10	Rousse.	»	»	»	»	» 1	» 9	»	»
11	Raineau.	»	»	»	»	» 2	» 10	»	»
12	Touchet.	»	»	»	»	» 2	»	»	»

(1) Une vache refusée pour défaut de qualité.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le maire de la ville de Saumur, en exécution des articles 5 et 15 de la loi du 3 mai 1841, donne avis qu'il vient d'acquérir au nom de la commune, pour entrer dans la voie publique, par suite d'alignement, une parcelle de terrain d'une contenance de onze mètres soixante-quinze centièmes superficiels dépendant d'un plus grand morceau, situé en cette ville, rue de la Chouetterie, section H, n° 1085 du plan cadastral, appartenant au sieur Dupuis-Videgrain, menuisier, dite rue

de la Chouetterie, moyennant la somme de cinquante-deux francs vingt-huit centimes.

Les personnes qui auraient des droits à exercer sur cette indemnité, sont priées de se faire connaître au secrétariat de la mairie dans le délai de huit jours à compter de la publication du présent avis, faute de quoi, elles seront, passé ce délai, déchues de leurs droits à cette indemnité. (Loi du 3 avril 1841, art. 21).

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 8 septembre 1866.

Le Maire de Saumur,
GUEDEAU, adjoint.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODDET.

Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur* publie la loi portant fixation du budget général des dépenses et recettes ordinaires de l'exercice de 1867.

Marseille, 9 septembre. — Les lettres d'Athènes du 4 disent que l'assemblée générale des Candiotes a refusé d'accepter les propositions du général égyptien.

D'après les mêmes lettres, le pacha d'Epire ayant voulu obliger les chrétiens de sa juridiction à signer un acte de fidélité au sultan, quarante villages auraient été abandonnés par leurs habitants, qui se seraient réfugiés dans les montagnes en proclamant leur indépendance.

Vienne, 10 septembre. — La *Gazette de Vienne* reçoit de la Saxe, avec prière de la publier, une déclaration signée à Leipzig par 5,000 noms.

Cette déclaration porte que la résolution prise, le 26 août, à l'hôtel de Pologne, à Leipzig, en faveur de l'union avec la Prusse, ne saurait être considérée comme l'expression d'opinions personnelles, tandis que la population de la Saxe persiste de fait dans le maintien de son autonomie et dans le fidèle dévouement à la dynastie saxonne.

Munich, 9 septembre, soir. — On apprend que M. de Bismark sera décoré de l'ordre de Saint-Hubert, l'ordre le plus élevé de la Bavière.

Pour les dernières nouvelles : P. GODDET.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 8 septembre.

Texte : Revue politique la semaine. — Courrier de Paris. — Campagne du Tyrol. — Inauguration de la halle au poisson, à Boulogne-sur-Mer. — L'Arc-en-ciel, nouvelle (suite et fin). — Les ports militaires de la France : Lorient. — Courrier d'Angleterre. — Chronique musicale. — Louis Lebreton. — Frague : Le pont de Prague; — vue de Straten. — Une fête à Amiens. — Revue mensuelle de la Bourse et de la finance. — Courrier de la mode. — Les Sauterelles.

ranches, tu comptes donc sans eux?

— Si vos chiens étaient à moi, répliqua d'Hascher, je brûlerais sur eux quatre bons coups de poudre!...

M. Des Torranches était stupéfié.

Ces trois hommes, plus éclairés et plus robustes que le commun des hommes, et qui, à un moment donné se fussent ri du vulgaire pour ses superstitions, étaient cependant écrasés. C'est qu'il est des moments, dans la vie, où la force de la créature lutte contre la créature. L'officier, le vieillard et le chasseur traversaient un de ces moments.

Le chasseur retrouva le premier la faculté de parler.

— Que le diable emporte le loup et les chiens qui l'ont tué! murmura-t-il, et que Dieu ramène au bien celui qui l'a pris... Moi, je vais me coucher, ayant sur la conscience une dette à payer. Tôt ou tard je paierai cette dette, à moins que mon créancier ne quitte ce pays comme il a quitté le pays de Treffieux...

Le vieux gentilhomme et l'officier échangèrent un regard, attendant que d'Hascher s'expliquât mieux; mais le chasseur, sans dire un mot de plus, montra la pendule à M. Des Torranches et sortit avec lui du pavillon.

(La suite au prochain numéro.)

Gravures : Campagne du Tyrol (2 gravures). — Exposition internationale de pêche à Boulogne-sur-Mer (3 gravures). — Les ports militaires de la France : Lorient (2 gravures). — M^{me} Cornuau. — Remise de la médaille offerte à M^{me} Cornuau par la ville d'Amiens. — Prague : le pont de Prague; — le Straten, à Prague. — Les Sauterelles (4 gravures). — Rébus.

Marché de Saumur du 8-Septembre.

Froment (l'h. 77 k.)	21 99	Paille de ratelier	67 65
2 ^e qualité (74 k.)	21 13	(hors barrière).	—
Seigle	12 —	Paille deitière, id.	—
Orge	12 —	Foin	52 05
Avoine (entrée)	10 50	Luzeerne (les 750 k.)	46 80
Fèves	—	Graine de lin (70 k.)	28 —
Pois blancs	23 —	— de trèfle (70 k.)	100 —
— rouges	21 —	— de luzeerne.	80 —
Cire jaune (50 kil.)	220 —	— de colza 65 k	26 —
Huile de noix ord.	80 —	— de chenevis	—
— de chenevis	44 —	Amandes cassées	—
— de lin	50 —	(les 100 k.)	—

COURS DES VINS (1).

BLANCS (2).		ROUGES (3).	
Coteaux de Saumur 1865	1 ^{re} qualité 75 à 80	Souzay et environs 1865	75 à 100
Id.	2 ^e id. 65 à 75	Champigny, 1865	1 ^{re} qualité 160 à 180
Ordin., env. de Saumur 1865,	1 ^{re} id. 45 à 50	Id.	2 ^e id. 125 à 150
Id.	2 ^e id. 40 à 45	Varrains, 1864	75 à 90
Saint-Léger et environs 1865,	1 ^{re} id. 40 à 43	Varrains, 1865	75 à 90
Id.	2 ^e id. 35 à 40	Bourgneil, 1865	1 ^{re} qualité 110 à 130
Le Puy-N.-D. et environs 1865,	1 ^{re} id. 40 à 42	Id.	2 ^e id. 90 à 110
Id.	2 ^e id. 35 à 40	Restigny 1865	75 à 90
La Vienne, 1865	32 à 35	Chinon, 1865	1 ^{re} id. 75 à 90
		Id.	2 ^e id. 70 à 80

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

JOURNAL DES DEMOISELLES (34^e Année)

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1^{er} de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons : Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique.

Paris : 10 francs. — Départements : 12 francs.

TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES

Paraissant en deux fois, le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Première avec grand Patron, imprimé recto et verso :

Paris : 15 francs. — Départements : 18 francs.

Deuxième avec 50 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois :

Paris : 16 francs. — Départements : 18 francs.

Troisième avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions :

Paris : 20 francs. — Départements : 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1^{er} janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre de la Directrice du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (44^e année).

LA POUPEE MODÈLE
Journal des Petites Filles

TROISIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images colorées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Théâtre, — Musique, etc.

Paris : 6 francs. — Départements : 7 francs 50 cent.

La collection entière des deux 1^{res} années forme deux beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre de la Directrice du Journal.

Tribunal civil de première instance de Saumur.

Etude de M^e SATURNIN POULET, avoué à Saumur.

PURGE LÉGALE.

Suivant acte sous seings privés, dressé en Mairie de Trèves-Cunault, le dix mars mil huit cent soixante-six, enregistré gratis à Gennes le même jour et transcrit le quinze août suivant.

Le sieur Louis Ortion, charpentier, demeurant à Gennes.

A vend à la commune de Trèves-Cunault : Une parcelle de maison, sise à Trèves, destinée à être occupée par le chemin vicinal de la rue du Presbytère, d'une contenance de deux ares six centiares, moyennant le prix de trois mille six cents francs, payable sans intérêts, après les formalités de purge.

Ladite commune, désirant purger l'immeuble par elle acquis, des hypothèques légales dont il peut être grevé, a fait déposer, le neuf mai mil huit cent soixante-cinq, au greffe du tribunal civil de Saumur, par M^e Poulet, avoué près ce tribunal, une copie collationnée de son contrat d'acquisition, signée par lui et enregistrée ;

Et par exploit de Vaillier, huissier à Saumur, du trente août mil huit cent soixante-six, enregistré, et de Malier, huissier à Gennes, en date du trente-un août mil huit cent soixante-six, également enregistré, Elle a fait signifier :

1^o A M. le Procureur impérial près le tribunal civil de Saumur, à son parquet, sis au Palais-de-Justice de cette ville ;

2^o A dame Louise Foncher, épouse du sieur Louis Ortion, charpentier, demeurant à Gennes avec sondit mari,

Copie d'un certificat délivré par le greffe du tribunal civil de Saumur, le neuf mai mil huit cent soixante-cinq, constatant le dépôt ci-dessus mentionné, dont l'acte a été dressé le même jour ;

Afin que les sus-nommés eussent à prendre, si bon leur semblait, dans le délai de deux mois, à compter de la sus-dite signification, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient convenables.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toute hypothèque légale inconnue.

(440) POULET.

A CÉDER DE SUITE, UN MAGASIN DE SELLERIE-CARROSSERIE, Articles de Voyages et de Chasse, A des conditions très-avantageuses.

S'adresser à M. BODIN fils aîné, rue d'Orléans, n° 69. (163)

A LOUER

UN JOLI PIED-A-TERRERue Cendrière, n° 6.

Ainsi composé : Remise, écurie à 2 chevaux, petite cour où se trouvent la fosse à fumier et les latrines; cave et caveau.

Au 1^{er} étage, chambre à cheminée sur la rue ;
Chambre à cheminée sur la cour ;
Au 2^e étage, chambre et cabinet à côté ; grenier.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue cendrière, n° 8.

AVIS

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à faire contre la succession de M. Alexis Vinettié fils, en son vivant serrurier à Saumur, rue Saint-Nicolas, sont priées de s'adresser à M. Mangin, comptable du service des lits militaires, place du Chardonnet, n° 8, ou à M^e Clouard, notaire. (441)

EN VENTE :

FIDES

OU

CHRISTIANISME ET PROGRÈS

Par J.-B. COULON,

Membre de la Société impériale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers,

SUIVI DU

CHATEAU D'ANGERS

Poème couronné par la Société impériale d'Agriculture d'Angers,

ET DE PLUSIEURS AUTRES POÉSIES INÉDITES,

Du même auteur,

Un volume in-8°, sur beau papier vélin,

A SAUMUR, au Bureau du Journal et chez tous les Libraires.

A LOUER

Une MAISON, située à Saumur, rue de la Chouetterie, occupée par M. Bouju.

Cette maison comprend : premier et second étage, servitudes, écuries, remise et un grand jardin bien arboré.

S'adresser à M. BOUJU. (277)

Changement de domicile

BUREAU

DES

Omnibus du Chemin de fer.

Par suite de l'expropriation et de la démolition de l'ancien Ecu de Bretagne, M. Lefevre transfère son bureau des Omnibus du chemin de fer, au siège de son établissement de Louage de chevaux et de voitures, rue du Portail-Louis, n° 17, où les adresses seront reçues, à partir du 1^{er} septembre 1866, de 7 heures du matin à 9 heures du soir. (412)

AVIS.

Nouveautés, draperies, rouenneries, toiles, etc.

ON DEMANDE UN APPRENTI, rue St-Jean, 6 et 8, à Saumur.

UN JEUNE HOMME, muni de bons certificats, sachant lire et écrire, demande un emploi comme valet de chambre ou employé dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

HISTOIRES
DU
VIEUX TEMPS

EXTRAITS DU MANUSCRIT DE L'ÉCUYER LOYS DE CUSSIÈRE, Gentilhomme angevin,

Revus et publiés par son petit-neveu, Le Chevalier DE GLOUVEY.

Un fort volume in-18 jésus de plus de 600 pages.

PRIX : 4 francs.

En vente à Saumur :

Chez P. GODET, imprimeur-libraire ; GRASSET, libraire ; JAVAUD, libraire.

BOURSE DE PAIRS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 8 SEPTEMBRE.			BOURSE DU 10 SEPTEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	70 40	» 20	» »	70 40	» »	» »
4 1/2 pour cent 1852	97 25	» 50	» »	97 50	» 25	» »
Obligations du Trésor	458 75	» »	» »	» »	» »	» »
Banque de France	3620	» »	» 5	3625	» 5	» »
Crédit Foncier (estamp.)	1395	» 5	» »	1390	» »	» 5
Crédit Foncier colonial	610	» 5	» »	615	» 5	» »
Crédit Agricole	625	» »	» »	620	» »	» 5
Crédit industriel	675	» »	» »	675	» »	» »
Crédit Mobilier	692 50	11 25	» »	687 50	» »	» 5
Comptoir d'esc. de Paris	925	» 15	» »	930	» 5	» »
Orléans (estampillé)	890	» »	» »	895	» 5	» »
Orléans, nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Nord (actions anciennes)	1180	» 2 50	» »	1175	» »	» 5
Est	545	» 2 50	» »	545	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	905	» 5	» »	900	» »	» 5
Lyon nouveau	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi	546 25	6 25	» »	551 25	5	» »
Ouest	568 75	» »	1 25	570	1 25	» »
C ^{ie} Parisienne du Gaz	1640	» 10	» »	1652 50	12 50	» »
Canal de Suez	400	» 5	» »	400	» »	» »
Transatlantiques	525	» 5	» »	530	» 5	» »
Emprunt italien 5 0/0	59	» 85	» »	59	» »	» »
Autrichiens	390	» 5	» »	377 50	» »	2 50
Sud-Autrich.-Lombards	428 75	3 75	» »	425	» »	3 75
Victor-Emmanuel	79 50	» »	» »	80	» »	50
Romains	65	» »	» »	63 50	» »	1 50
Crédit Mobilier Espagnol	362 50	12 50	» »	366 25	3 75	» »
Saragosse	166 25	14 25	» »	160	» »	6 25
Séville-Xérés-Séville	27	» »	» »	26 50	1	50
Nord-Espagne	117	» 5	» »	130	» 13	» »
Compagnie immobilière	420	» 5	» »	420	» »	» »
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord	312 50	» »	» »	315	» »	» »
Orléans	305 75	» »	» »	306 25	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée	303 75	» »	» »	304 75	» »	» »
Ouest	304 50	» »	» »	304	» »	» »
Midi	304 50	» »	» »	304	» »	» »
Est	308	» »	» »	305 50	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,